



**SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE**

**Rapport Annuel**

---

**2017**

# SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SOTUGAR	2
Composition du Conseil d'Administration	3
Chiffres clés de la SOTUGAR	4
Activité de la SOTUGAR en 2017	6

# Fiche Signalétique

<b>Raison sociale</b>	<b>Société Tunisienne de Garantie</b>
<b>Forme juridique</b>	<b>Société Anonyme de droit commun</b>
<b>Nationalité</b>	<b>Société tunisienne</b>
<b>Téléphone</b>	<b>+216 71 752 610</b>
<b>Fax</b>	<b>+216 71 752 890</b>
<b>Adresse</b>	<b>34, Rue Hédi Karray Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis</b>
<b>Site Web</b>	<b>www.sotugar.com.tn</b>
<b>Email</b>	<b>sotugar@sotugar.com.tn</b>
<b>Date de création</b>	<b>15 mai 2003</b>
<b>Durée</b>	<b>99 ans</b>
<b>Registre de commerce</b>	<b>B 124142003</b>
<b>Matricule fiscale</b>	<b>836957/SA/M/000</b>
<b>Capital social</b>	<b>3.000.000 de dinars divisés en 30 000 actions d'un nominal de 100 dinars chacune</b>
<b>Année comptable</b>	<b>Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année</b>
<b>Objet Social</b>	<b>Gestion du système de garantie des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises et des participations des sociétés d'investissement à capital risque dans leur capital ainsi que tout fonds ou mécanisme de garantie des crédits, des participations et autres financements.</b>
<b>Régime fiscal</b>	<b>Droit commun</b>

## COMPOSITON DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Mr. Tahar BEN HATIRA**

Administrateur Représentant du Ministère des Finances, Président du Conseil  
Président Directeur Général

### **Mme. Nejla BEN ABDALLAH**

Administratrice Représentante du Ministère des Finances

### **Mme. Lamia GHAZOUANI**

Administratrice Représentante du Ministère de l'Industrie et de la PME

### **Mr. Slim FERIANI**

Administrateur Représentant de la Banque de Financement des Petites et Moyennes  
Entreprises (BFPME)

### **Mr. Ali EL AHIOUEL**

Administrateur Représentant de la Société Tunisienne de Banque (STB)

### **Mme. Sana TOUMI**

Administratrice Représentante de la Banque Nationale Agricole (BNA)

### **Mr. Karim MBAREK**

Administrateur Représentant de la Banque de l'Habitat (BH)

### **Mr. Nidham JAMMOUSSI**

Administrateur Représentant de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)

### **Mr. Hichem BJAOUI**

Administrateur Représentant de l'Amen Bank (AB)

### **Mr. Mustapha KCHIR**

Administrateur Représentant de la Banque de Tunisie (BT)

### **Mr. Adel HAMDI**

Administrateur Représentant de l'Association Professionnelle Tunisienne des  
Banques et des Etablissements Financiers (APBTEF)

### **Mme. Salma BELLAGHA**

Administratrice Représentante de l'Association Tunisienne des Investisseurs en  
Capital (ATIC)

### **Mr. Taher OUANES**

**Commissaire Aux Comptes « AUDIT, ORGANISATION ET CONSEILS »**

# CHIFFRES CLES DE LA SOTUGAR

	m DT	
	2016	2017
<b>ETATS FINANCIERS SOTUGAR</b>		
Total du bilan	652 651	714 784
Total Fonds propres	8 559	9 911
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 841	1 903
Résultat net de l'exercice	1 242	1 426
<b>LES FONDS DE GARANTIES</b>		
<b>FONDS DE GARANTIE DES PME</b>		
Concours déclarés de l'année	111 230	96 900
Total du Bilan	115 410	119 850
Ressources disponibles à la fin de l'année	100 577	101 290
<b>FONDS NATIONAL DE GARANTIE</b>		
Concours déclarés de l'année	199 147	204 757
Total du Bilan	412 275	463 002
Ressources disponibles à la fin de l'année	413 985	453 536
<b>FONDS DE GARANTIE DES JEUNES CREATEURS</b>		
Concours déclarés de l'année	625	132
Total du Bilan	3 987	4 229
Ressources disponibles à la fin de l'année	3 854	3 983
<b>FONDS DE GARANTIE DES MESURES CONJONCTURELLES</b>		
Concours déclarés de l'année	0	0
Total du Bilan	54	54
Ressources disponibles à la fin de l'année	54	54
<b>FONDS DE GARANTIE DES INDUSTRIES CULTUTURELLES</b>		
Concours déclarés de l'année	113	174
Total du Bilan	643	664
Ressources disponibles à la fin de l'année	643	664
<b>FONDS DE GARANTIE DE L'EFFICACITE ENERGITIQUE</b>		
Concours déclarés de l'année	0	0
Total du Bilan	7 781	8 341
Ressources disponibles à la fin de l'année	7 781	8 341
<b>FONDS DE GARANTIE DE L'EXPORTATION</b>		
Concours déclarés de l'année	0	1 900
Total du Bilan	30 659	31 854
Ressources disponibles à la fin de l'année	29 957	30 745

**FONDS DE GARANTIE DE RESTRUCTURATION  
FINANCIERE**

Concours déclarés de l'année	231	7 487
Total du Bilan	22 012	23 225
Ressources disponibles à la fin de l'année	21 780	22 861

**LIGNE GARANTIE DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI**

Concours déclarés de l'année	0	0
Total du Bilan	1 780	1 864
Ressources disponibles à la fin de l'année	1 746	1 855

**FGPME II**

Concours déclarés de l'année	7 792	684
Total du Bilan	15 233	15 948
Ressources disponibles à la fin de l'année	15 081	15 784

**FGPME 75 -90**

Concours déclarés de l'année	46 166	4 800
Total du Bilan	20 535	21 415
Ressources disponibles à la fin de l'année	20 182	21 030

**FONDS DE GARANTIE ACTIVITES TOURISTIQUES**

Concours déclarés de l'année	2 798	0
Total du Bilan	10 238	10 625
Ressources disponibles à la fin de l'année	10 038	10 504

# ACTIVITÉ DE LA SOTUGAR 2017

Dans un contexte marqué par une légère amélioration de la croissance économique tirée principalement par les services marchands et les industries manufacturière et les perspectives d'une bonne campagne agricole au niveau de la production et de l'export, la Société Tunisienne de Garantie a poursuivi au cours de l'année 2017 sa mission de facilitation d'accès aux financements pour les Petites et Moyennes Entreprises aux Micro- Projets par l'acceptation à la garantie des différents mécanismes et fonds gérés par la société.

La baisse enregistrée en 2017 du niveau global de l'activité dans les financements déclarés à la garantie qui passe de 365MDT en 2016 à 316MDT a été marquée par une baisse importante du volume des financements destinés aux PME opérant dans le secteurs des industries et des services liées à l'industrie qui s'est établie à 112MDT contre 166MDT une année auparavant. Au cours de la même période les financements au profit de l'agriculture et de la pêche, des petits métiers, des professions libérales et de l'artisanat ont connu une meilleure situation passant de 199MDT à 204MDT.

Le nombre d'entreprises et de petits projets financés et ayant bénéficié de la garantie des différents fonds et mécanismes gérés par la SOTUGAR a atteint 30.560 contre 28.990 en 2016. Les microcrédits dispensés par les associations représentent une part importante de ces opérations, ils ont touché plus de 20 milles petits projets au cours de l'année 2017.

La SOTUGAR a poursuivi ses interventions sous ces différentes formes au profit des institutions de financement partenaires par le paiement de 9.3MDT en 2017 contre 8.2MDT en 2016. Ces décaissements ont été effectués à divers titres; avances sur indemnisations, intérêts de trésorerie, indemnisation des pertes finales et prises en charge des intérêts de rééchelonnement des crédits agricoles. A la clôture de l'exercice 2017 l'encours des financements garantis par les différents mécanismes a atteint 5.630MDT, les engagements au titre des garanties accordées ont atteint 2.431MDT et les interventions ont totalisé à la même date 75MDT.

Malgré la baisse du niveau de l'activité garantie, la SOTUGAR a réussi au terme de l'année 2017 à dégager un résultat excédentaire de 1.43MDT, en progression de 15% par rapport à 2016, grâce à la politique de placement de ses propres ressources et des ressources des mécanismes de garantie.

A l'avenir, la Société Tunisienne de Garantie aspire à diversifier et à améliorer son offre de service de garantie avec l'appui de ses partenaires les institutions financières. L'amélioration portera sur une réforme des mécanismes gérés destinés à la PME et la proposition de nouveaux mécanismes destinés aux financements de l'habitat des particuliers et aux financements d'appui et de restructuration pour les PME institués par la loi des finances 2018 en plus des mécanismes destinés aux Start up et aux projets de transition énergétique.

L'activité des différents fonds et mécanismes de garantie destinés à la PME dans l'industrie et les services rattachés à l'industrie, au secteur de l'agriculture et la pêche, aux petits métiers, des professions libérales et de l'artisanat a fait apparaître en 2017 les principales réalisations et résultats ci-après:

## I- FONDS DE GARANTIE DES PME :

### I-1 Concours Garantis :

La SOTUGAR a reçu 270 déclarations au cours de l'année 2017 pour un montant de concours garantis de 96.9 MDT contre 331 déclarations pour un montant de 111,2 MDT en 2016, enregistrant ainsi une baisse en montant de 12,8 % et une baisse en nombre de 18,4 %. Quant aux déclarations des crédits débloqués au titre des concours garantis, la SOTUGAR a reçu 286 déclarations pour un montant total débloqué de 91 MDT contre 413 déclarations en 2016 pour un montant de 121,7 MDT, enregistrant ainsi une baisse de 25,2 % en montant et de 30,7 % en nombre.

Depuis la création de ce Fonds, le cumul des déclarations arrêtées au 31 décembre 2017 a atteint 6722 déclarations pour un montant global de concours garantis de 1415,8 MDT dont 5573 déclarations pour un montant de 1084,8 MDT ont bénéficié de l'accord final de garantie.

Les concours garantis concernent 5765 crédits répartis entre 4694 crédits ayant bénéficié de l'accord final pour garantir un montant total de 895,6 MDT soit 76,7 % des concours garantis et 1071 crédits non encore débloqués et bénéficiant de l'accord de principe d'un montant de 305,1MDT.

Le cumul des contributions des bénéficiaires au titre des crédits débloqués s'est élevé au 31 décembre 2017 à 27,2 MDT répartis entre 21,5 MDT au titre des crédits et 5,7 MDT au titre des participations des SICAR. La répartition des concours garantis et crédits débloqués selon le type de partenaires est comme suit :

TYPES DE PARTENAIRES	MDT								
	2016		2017		Variation en %	Cumul		DEBLOCAGE	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt	Nbre	Mnt
BANQUES	256	70.1	219	67.1	- 4.3	5 656	1180.5	4 590	876.9
LEASINGS	3	0.7	2	0.2	- 71.4	109	20.2	104	18.7
SICARS	72	40.4	49	29.6	- 26.7	957	215.1	879	189.2
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>111.2</b>	<b>270</b>	<b>96.9</b>	<b>- 12.8</b>	<b>6 722</b>	<b>1415.8</b>	<b>5 573</b>	<b>1 084.</b>

#### 1) Répartition des concours garantis selon les termes:

L'année 2017 a enregistré une baisse des concours garantis au taux de 12.8 % et ce, suite à la baisse des concours sous forme de participations au taux de 26.7 % et pour les crédits moyen terme au taux de 15.7 % et les crédits court terme au taux de 3.4 % cependant les crédits long terme ont progressé de 26.7 %.

Quant à la répartition du cumul des concours déclarés et acceptés à la garantie du FGPME arrêtés au 31 décembre 2017, les crédits à moyen terme ont représenté 55.1 % du total des concours garantis, alors que les crédits à long terme et les participations n'ont représenté respectivement que 22.3 % et 15.2 %.

TERMES	MDT						
	2016		2017		Variation en %	CUMUL Au 31/12/2017	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Crédits court terme	103	14.4	83	13.9	-3.4	797	105.3
Crédits moyen terme	125	42.5	107	35.8	-15.7	4 171	780.4
Crédits long terme	31	13.9	31	17.6	26.7	797	315.0
Participations	72	40.4	49	29.6	-26.7	957	215.1
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>111.2</b>	<b>270</b>	<b>96.9</b>	<b>-12.8</b>	<b>6 722</b>	<b>1 415.8</b>



### 1) Répartition des concours garantis selon les types de projets :

Le montant des concours garantis par le FGPM pour les projets de création a connu une baisse de 15.4 % passant de 76.3 MDT à 64.5 MDT, quant au nombre de déclarations, il est passé de 257 déclarations en 2016 à 195 en 2017. Les concours pour les projets d'extension ont enregistré une baisse moins importante de 7.1% passant de 34.9 MDT en 2016 à 32.4 MDT en 2017, la part de ces concours a représenté 33.4% contre 31.4% en 2016.

MDT

TYPES DE PROJETS	2016		2017		Variation en %	CUMUL Au 31/12/2017	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Créations	257	76.3	195	64.5	-15.4	5 542	1 112.1
Extensions	74	34.9	75	32.4	-7.1	1180	303.7
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>111.2</b>	<b>270</b>	<b>96.9</b>	<b>-12.8</b>	<b>6722</b>	<b>1 415.8</b>

### 2) Répartition sectorielle des concours garantis :

La répartition sectorielle des concours garantis au cours de l'année 2017 a été marquée par la baisse du montant des concours déclarés au profit du secteur des industries manufacturières de 12.2% et le secteur des services de 20.5 %. Quant aux concours au profit des nouvelles technologies, ils demeurent encore en deçà des ambitions et aucune déclaration n'a été enregistrée pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

MDT

SECTEURS	2016		2017		Variation en %	CUMUL Au 31/12/2017	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Industries	285	102.4	248	89.9	-12.2	5 832	1 316.8
Services technologies	46	8.8	22	7	-20.5	862	95.3
Nouvelles technologies	0	0	0	0	-	<b>28</b>	3.7
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>111.2</b>	<b>270</b>	<b>96.9</b>	<b>-12.8</b>	<b>6 722</b>	<b>1 415.8</b>

### 3) Répartition par branche d'activité :

La répartition des concours garantis par branche d'activité fait apparaître en 2017 une évolution des concours garantis au profit des Industries Agro -Alimentaires au taux de 55.7% suivies des industries de matériaux de construction et des industries textiles respectivement de 53.4% et de 78.6 % . Toutes les autres branches ont enregistré une baisse variant de 27%, 53.7% et 54.3% respectivement pour les industries diverses, les industries mécaniques et les industries chimiques.

MDT

ACTIVITES	2016		2017		Variation en %		CUMUL		Répartition en %
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt	
Industries agro-alimentaires	77	21.2	83	33	7.8	55.7	1 997	420.3	<b>29.6</b>
Industries diverses	89	28.5	53	20.8	-40.4	-27	1 168	274.2	<b>19.3</b>
Industries matériaux de construction	23	7.5	38	11.5	65.2	53.4	654	175.0	<b>12.4</b>
Industries mécaniques	52	25.1	35	11.6	-32.7	-53.7	707	192.1	<b>13.6</b>
Industries chimiques	31	17.1	16	7.8	-48.3	-54.3	668	169.3	<b>12.0</b>
Services	48	9	26	7.2	-45.8	-20	901	100.6	<b>7.1</b>
Industries textiles & habillement	11	2.8	19	5	72.8	78.6	627	84.3	<b>6.0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>111.2</b>	<b>270</b>	<b>96.9</b>	<b>-18.4</b>	<b>-12.8</b>	<b>6 722</b>	<b>1 415.</b>	<b>100</b>

#### 4) Répartition régionale des concours garantis :

Les concours garantis cumulés au 31 décembre 2017 sont répartis entre les régions à hauteur de 36% dans le Nord Est et 21.8% dans le Centre Est, contre respectivement 16.2% et 13.3% dans le Nord Ouest et le Centre Ouest. Les concours n'ont pas dépassé 7.4% dans le Sud Est et 5.3% dans le Sud Ouest.

### I-2 Les débloqués sur concours Garantis :

Le cumul des montants débloqués au titre des concours garantis s'est élevé au 31 décembre 2017 à 1084.8 MDT pour 5573 déclarations, enregistrant ainsi un taux de réalisation par rapport au total des concours garantis (débloqués/garantis) en montant de 76.7%. La comparaison du rythme des concours garantis et des débloqués fait apparaître une baisse de 12.8 % pour les premiers et de 25.3% pour les seconds.

#### 1) Répartition des débloqués par terme :

La répartition par terme des financements débloqués fait apparaître une domination des crédits à moyen terme qui représentent 53.3% du total débloqué suivis par les crédits à long terme 21.7%. Cependant, les participations et les crédits à court terme n'ont représenté respectivement que 17.4% et 7.6% du total des montants.

TERMES	MDT			REPARTITION
	2016	2017	CUMUL	en %
Crédits court terme	14.6	11.0	81.5	7.6
Crédits moyen terme	45.9	33.3	577.7	53.3
Crédits long terme	23.8	18.4	236.4	21.7
Participations	37.4	28.3	189.2	17.4
<b>TOTAL</b>	<b>121.7</b>	<b>91.0</b>	<b>1 084.8</b>	<b>100.0</b>

#### 2) Répartition des débloqués par type de projet :

Le total des montants débloqués pour la création a connu une baisse de 18.4% et pour l'extension de 37%. Le cumul débloqué au 31 décembre 2017 est réparti entre 837.4 MDT pour les projets de création et 247.4 MDT pour les projets d'extension .

TYPES DE PROJETS	MDT				
	2016	2017	Variation en %	Cumul	Répartition en %
Créations	77.4	63.1	-18.4	837.4	77.2
Extensions	44.3	27.9	-37.0	247.4	22.8
<b>TOTAL</b>	<b>121.7</b>	<b>91.0</b>	<b>-25.2</b>	<b>1 084.8</b>	<b>100.0</b>

#### 3) Répartition sectorielle des débloqués :

La répartition sectorielle des montants débloqués au 31 décembre 2017 fait apparaître l'importance de la part du secteur des industries manufacturières représentant 93.1% du total débloqué. Cependant, la part du secteur des services ne représente que 6.5% du cumul débloqué, soit un montant de 71.4 MDT. Quant à l'évolution enregistrée en 2017, le secteur des services a augmenté de 60.8 % contre une baisse dans le secteur des industries manufacturières de 28.7 % et de 100% pour le secteur de la technologie .

MDT					
SECTEURS	2016	2017	Variation en %	Cumul	Répartition en %
Industries manufacturières	116.2	82.8		1 009.8	93.1
Services	5.1	8.2	60.8	71.4	6.6
Nouvelles technologies	0.4	0	-100	3.6	0.3
<b>TOTAL</b>	<b>121.7</b>	<b>91.0</b>	<b>-25.2</b>	<b>1 084.8</b>	<b>100.0</b>

#### 4) Répartition par branches d'activité des débloqués :

La répartition du cumul des montants débloqués selon les branches d'activités montre que les Industries Agro Alimentaires occupent une part de 30.9%, suivi par les Industries Diverses avec une part de 19.6% et de 13.1 % pour les Industries Mécaniques et Electriques, alors que les parts des autres branches varient entre 6.5% et 11.8 % du total débloqué.

MDT					
BRANCHES	2016	2017	Variation en %	Cumul	Répartition en %
Industries agro- alimentaires	27	25.9	-4	335.4	30.9
Industries diverses	29.6	19.0	-35.9	213.5	19.6
Industries matériaux de construction	11.2	9.4	-16	119.6	11.1
Industries mécaniques	26.4	17.2	-34.8	141.9	13.1
Industries chimiques	16.5	9.3	-43.6	128.0	11.8
Services	5.6	8.5	51.8	76.1	7.0
Industries textiles & habillement	5.4	1.7	-68.5	70.3	6.5
<b>TOTAL</b>	<b>121.7</b>	<b>91.0</b>	<b>-25.2</b>	<b>1 084.8</b>	<b>100.0</b>

#### 5) Répartition Régionale des concours débloqués :

La répartition régionale du cumul des concours débloqués a fait ressortir que la région du Nord Est garde toujours une part importante dans le total des concours garantis avec 38.3% suivie par le Centre Est et le Nord Ouest avec respectivement des parts de 22.7% et 15.4%. Au titre de l'année 2017, les montants débloqués pour les régions pré-citées ont enregistré successivement une augmentation de 10.5%, 61.9% et 2.8%.

MDT					
REGIONS	2016	2017	Variation en %	Cumul	Répartition en %
Nord Est	50.5	24.9	-50.7	415.4	38.3
Nord Ouest	17.8	18.3	2.8	166.5	15.4
Centre Est	25.8	28.6	10.9	245.6	22.7
Centre Ouest	15.9	7.7	-51.6	131.6	12.2
Sud Est	7.3	5.4	-26	71.9	6.6
Sud Ouest	4.4	6.1	38.7	53.8	4.9
<b>TOTAL</b>	<b>121.7</b>	<b>91</b>	<b>-25.2</b>	<b>1 084.8</b>	<b>100.0</b>

### I-3 Engagements du fonds de Garantie au 31 décembre 2017 :

Les engagements du fonds de Garantie se sont élevés au 31 décembre 2017 à 649.4 MDT, ils sont répartis entre 417.8 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués et des participations libérées qui s'élevaient à 588.4 MDT et 231.6 MDT au titre des engagements délivrés.

RUBRIQUES	MDT		
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
<b>Décaissements</b>	<b>1 084.8</b>	<b>588.4</b>	<b>417.8</b>
Crédits	895.6	437.5	310.7
Participations	189.2	150.9	107.1
<b>Autorisations</b>	<b>331.0</b>	<b>0.0</b>	<b>231.6</b>
Crédits	305.1	-	212.2
Participations	25.9	-	19.4
<b>TOTAL</b>	<b>1 415.8</b>	<b>588.4</b>	<b>649.4</b>

### I-4 Intervention du fonds de Garantie au 31 décembre 2017 :

La SOTUGAR a reçu en 2017, 48 demandes de mise en jeu de la garantie pour un montant de concours garantis de 14.9 MDT, un montant total impayé de 12.5 MDT et un montant concerné par l'intervention du FGPME de 8.6 MDT. Un montant de 2.2 MDT a été débloqué au titre des refinancements et des intérêts de trésorerie.

Depuis le démarrage et jusqu'au 31 décembre 2017, la SOTUGAR a reçu 334 demandes de mise en jeu de la garantie, réparties entre: 326 demandes relatives à des crédits, 8 demandes au titre des participations des SICAR pour un montant total de 70.1 MDT et un montant total impayé concerné par l'intervention du FGPME de 50.2 MDT, répartis par an comme suit :

ANNEES	Financements			Intervention du Fonds		Cumul des Interventions à fin 2017		
	Nbre	Mnt Accordés	Mnt Impayés	Mnt Total	Refinancement	Refinancement	Intérêts	Indemnisation
<b>2006</b>	1	0.3	0.3	0.2	0.1	0.1	-	-
<b>2007</b>	5	2.3	1.0	0.7	0.3	0.6	0.003	-
<b>2008</b>	4	0.9	0.9	0.7	0.3	0.3	0.004	-
<b>2009</b>	11	3.8	3.8	2.8	1.4	1.1	0.033	
<b>2010</b>	27	3.4	3.2	2.3	1.2	1.1	0.031	
<b>2011</b>	33	4.7	4.6	3.3	1.7	1.7	0.022	0.108
<b>2012</b>	27	6.3	6.1	4.5	2.2	1.3	0.112	0.225
<b>2013</b>	46	8.5	8.3	6.1	3.1	2.5	0.057	-
<b>2014</b>	47	8.1	7.4	5.2	2.6	2.3	-	0.431
<b>2015</b>	51	13.1	11.5	8.1	4.0	3.5	0.2	0.1
<b>2016</b>	34	10.5	10.5	7.7	3.9	3.4	0.3	0.408
<b>2017</b>	48	14.9	12.5	8.6	4.3	2.1	0.1	-
<b>TOTAL</b>	<b>334</b>	<b>76.8</b>	<b>70.1</b>	<b>50.2</b>	<b>25.1</b>	<b>20.0</b>	<b>0.862</b>	<b>1.272</b>

### I-5 Ressources et Emplois du Fonds de Garantie au 31/12/2017 :

Durant l'année 2017, les ressources du fonds de garantie se sont élevées à 7.5 MDT contre 6.5MDT en 2016 enregistrant ainsi une augmentation de 15.4% et réparties entre 2.2 MDT au titre

des contributions des bénéficiaires et 4.6 MDT au titre des produits de placement et 0.7 MDT au titre de récupération des avances.

Le cumul des ressources au 31 décembre 2017 s'élève à 122.3 MDT réparties entre 40 MDT dotation initiale de l'Etat Tunisien, 14.9 MDT don de l'Union Européenne, 49.9 MDT produits de placement, 17.4 MDT contribution des bénéficiaires. Les recouvrements sur des impayés refinancés se sont élevés à 6.1 MDT. Les emplois du fonds de garantie pour l'année 2017 s'élèvent à 6.2 MDT contre 6.5 MDT en 2016 repartis comme suit :

- Refinancement : 5.4 MDT contre 5 MDT
- Avances versées : - MDT contre 0.4 MDT
- Intérêt de trésorerie : 0.1 MDT contre 0.3 MDT.
- Commission sur produits de placement : 0.7 MDT contre 0.8 MDT.

Les emplois du fonds arrêtés au 31 décembre 2017 s'élèvent à 26.9 MDT repartis entre avance sur principal 23.2 MDT, dont 6.1 MDT récupérés résultant de l'arrêt des procédures judiciaires suite aux arrangements ou des dépassements de délais, prise en charge des intérêts sur impayés .8 MDT et l'indemnisation en perte finale 1.4 MDT. Par conséquent les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2017 se sont élevées à 101.3MDT.

RUBRIQUES	2016	2017	Variat° en 6	Total fin 2017
<b>RESSOURCES</b>	<b>6.5</b>	<b>7.5</b>	<b>12.3</b>	<b>128.2</b>
Dotation	-	-	-	54.9
Contribution (70%)	1.5	2.2	46.7	17.5
Produits de placement	4.2	4.6	48.0	49.7
Récupération des avances	0.8	0.7	-12.5	6.1
<b>EMPLOIS</b>	<b>6.5</b>	<b>6.2</b>	<b>-4.6</b>	<b>26.9</b>
Refinancement	5.0	5.4	8.0	23.2
Intérêt de trésorerie	0.3	0.1	-66.7	0.8
Indemnisation finale	0.4	0.0	-100.0	1.4
Com° / P de placement	0.8	0.7	-12.5	1.5
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>0</b>	<b>1.3</b>	<b>-</b>	<b>101.3</b>

## I-6 Commentaires sur les comptes du Fonds de Garantie des PME :

Le fonds de Garantie des PME a enregistré au cours de l'année 2017 un résultat d'exploitation négatif de 2.7 MDT contre un résultat négatif de 5.4 MDT l'année précédente, cette diminution est dûe, d'une part, à la baisse des provisions sur les demandes de mise en jeu de la garantie qui ont passé de 9.8 MDT en 2016 à 7.4 MDT en 2017, et d'autre part, à l'augmentation des produits de placement qui ont passé de 4.2 MDT en 2016 à 4.6 MDT en 2017.

## II-FONDS DE GARANTIE JEUNES CREATEURS :

Le fonds de garantie jeunes créateurs; FGJC a été créé en 2010 dans le cadre de l'accord de gestion concertée des migrations et du développement solidaire entre la République Tunisienne et la République Française, il est doté initialement de 1.3MDT. Une deuxième tranche d'un montant de 2.2 MDT, a été débloquée par l'Agence Française de Développement « AFD » en 2016.

En 2017, la SOTUGAR a reçu 2 déclarations d'un montant global de 0.1 MDT contre 6 déclarations d'un montant de 0.6 MDT en 2016. Depuis son entrée en activité et jusqu'au 31 décembre 2017, la SOTUGAR a reçu au titre de ce fonds 42 déclarations couvrant un montant de concours global de 3 MDT. Au cours de l'année 2017 un seul concours pour un montant de 0.1 MD a été débloqué contre 4 pour un montant de 0.4MD en 2016. Au 31 décembre 2017 le cumul a atteint 30 déclarations pour un montant de 2.2MD.

Depuis le démarrage du Fonds et jusqu'au 31 décembre 2017, la SOTUGAR a reçu 2 demandes de mise en jeu de la garantie pour un montant total impayé de crédits de 0.34 MDT et un montant total concerné par l'intervention du FGJC de 0.25 MDT. Les interventions du fonds ont atteint 0.130MDT réparties en 0.125MD au titre du refinancement et 0.005MDT au titre des intérêts de trésorerie.

## II-1 Engagements du fonds de Garantie au 31 décembre 2017 :

Les engagements du fonds de Garantie se sont élevés au 31 décembre 2017 à 1.570 MDT, répartis entre 0.948 MDT au titre de l'encours des crédits débloqués pour un montant de 1.263MDT et 0.622 MDT au titre des engagements délivrés pour un montant de 0.830MDT.

RUBRIQUES	MDT		
	Concours Garantis	Encours et Impayés	Engagements
<b>Décaissement</b>	<b>2.170</b>	<b>1.263</b>	<b>0.948</b>
Crédits	2.170	1.263	0.948
<b>Autorisations</b>	<b>0.830</b>	<b>0</b>	<b>0.622</b>
Crédits	0.830	-	0.622
<b>TOTAL</b>	<b>3.000</b>	<b>1.263</b>	<b>1.570</b>

## II-2 Ressources et Emplois du fonds au 31 décembre 2017 :

Durant l'année 2017, les ressources du fonds de garantie se sont élevées à 0.136 MDT contre 0.263MDT en 2016 réparties entre 0.007 MDT au titre des contributions des bénéficiaires et 0.129 MDT au titre des produits de placement. Le cumul des ressources au 31 décembre 2017 s'élève à 4.222 MDT réparties entre 3.450 MDT dotation initiale de l'Agence Française de Développement, 0.736 MDT comme produits de placement et 0.036 MDT au titre de la contribution des bénéficiaires.

Les emplois du fonds arrêtés au 31 décembre 2017 s'élèvent à 0.239 MDT répartis entre avance sur principal pour 0.125 MDT et intérêts de trésorerie pour 0.005 MDT, la commission de gestion sur les produits de placement a atteint 0.109 MDT. Les ressources disponibles du fonds au 31 décembre 2017 ont atteint 3.983MDT.

RUBRIQUES	MDT		
	2016	2017	Total fin 2017
<b>RESSOURCES</b>	<b>0.263</b>	<b>0.136</b>	<b>4.222</b>
Dotation	-	-	3.450
Contribution	0.003	0.007	0.036
Produits de placement	0.260	0.129	0.736
<b>EMPLOIS</b>	<b>0.102</b>	<b>0.004</b>	<b>0.239</b>
Refinancement	-	-	0.125
Intérêt de trésorerie	-	-	0.005
Com° de Gestion	0.102	0.004	0.109
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>0.161</b>	<b>0.132</b>	<b>3.983</b>

### **III- FONDS DE GARANTIE DES MESURES CONJONCTURELLES :**

Durant l'année 2017 la SOTUGAR n'a reçu aucune déclaration au titre du fonds de garantie des mesures conjoncturelles qui a été créé après la révolution du 14 janvier 2011 pour le rééchelonnement des crédits des entreprises dans le secteur de l'Industrie affectées par la crise post révolution.

### **IV- FONDS DE GARANTIE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE :**

Le fonds de garantie de l'efficacité énergétique; FGEE a été créé dans le cadre de la coopération entre l'Etat Tunisien et la Banque Mondiale pour encourager les investissements en matière d'efficacité énergétique dans le secteur industriel, il a été doté d'une enveloppe de 5.8 MDT. Durant l'année 2017 la SOTUGAR n'a reçu aucune déclaration au titre de ce fonds. Le nombre total des déclarations des concours acceptés à la garantie est de 21 déclarations pour un montant de 11 MDT.

### **V- FONDS DE GARANTIE DES CREDITS EXPORT :**

Le fonds de garantie des crédits à l'export; FGEX a été créé suite aux décisions prises pour réduire les effets de la crise économique de 2008, il a été doté d'un montant de 25 MDT. Durant l'année 2017 la SOTUGAR a reçu huit déclarations au titre de ce fonds pour un montant de 1.9 MDT. Le nombre total des déclarations au 31 décembre 2017 s'élève à 12 déclarations d'un montant global de financement de 2.9 MDT. Le faible recours à ce fonds est dû à la prise en charge par le FGPME de ces financements, pour les entreprises bénéficiant de son intervention, avec un taux de couverture plus élevé. Le nombre de concours débloqués en 2017 s'élève à 8 déclarations d'un montant de 1.9MDT contre une déclaration pour un montant de 0.3MDT. Le nombre total des déclarations des concours acceptés à la garantie est de 11 pour un montant de 2.9 MDT.

### **VI- FONDS DE GARANTIE DE RESTRUCTURATION FINANCIERE :**

Le fonds de garantie de restructuration financière; FGRF a été créé en 2005 et, en l'absence de dotation initiale, le mécanisme n'a pas été engagé. L'année 2015 a vu la mise en place d'un mécanisme de soutien au profit des PME qui rencontrent des difficultés conjoncturelles, en application des articles 50 et 51 de la loi de finance complémentaire de l'année 2014. Le fonds a été doté d'une enveloppe de 20MDT et un avenant à la convention initiale de gestion a été conclu avec le Ministère des Finances en date du 5 mars 2015.

Au cours de l'année 2017, la SOTUGAR a reçu 37 déclarations d'un montant de 7.5 MDT contre deux déclarations d'un montant de 0.2 MDT en 2016. Le nombre total des déclarations au 31 décembre 2017 s'élève à 53 déclarations d'un montant global de financement de 16.3 MDT. Le nombre de concours débloqués s'élève au 31 décembre 2017 à 36 déclarations d'un montant de 7 MDT. Le nombre total de déclarations au 31 décembre 2017 s'élève à 44 pour un montant de 15.5 MDT.

Depuis le démarrage du Fonds la SOTUGAR a reçu 2 demandes de mise en jeu de la garantie pour un montant total de 1.9 MDT et un montant total impayé concerné par l'intervention du FGRF de 0.95 MDT. Les interventions du fonds ont atteint 0.228MDT réparties en 0.225MDT au titre du refinancement et 0.003MDT au titre des intérêts de trésorerie.



## **VII- FGPME II :**

Le fonds de garantie des petites et moyennes entreprises dont l'activité n'est pas couverte par un mécanisme de garantie; FGPME II a été créé dans le cadre des mesures conjoncturelles adoptées par la loi de finance complémentaire de l'année 2015 Art3. Une enveloppe de 25MD a été allouée à ce fonds pour garantir les financements de création et d'extension dans les activités non couvertes par un mécanisme de garantie. Après annulation de la troisième tranche, prévue en 2017, d'un montant de 10 MDT, l'enveloppe définitive allouée à ce fonds est arrêtée à 15 MDT.

Pendant l'année 2017, la SOTUGAR a reçu 3 déclarations au titre de ce fonds pour un montant de 0.7 MDT contre 25 déclarations pour un montant de 7.8 MDT en 2016. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2017, a atteint 40 déclarations pour un montant de 9.6 MDT. Le nombre de concours débloqués s'élève au 31 décembre 2017 à 14 déclarations d'un montant de 2.3MDT contre 13 déclarations d'un montant de 1.6MDT en 2016. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2017, s'est élevé à 28 pour un montant de 4 MDT.

## **VIII- FGPME 75-90 :**

Le fonds de garantie des petites et moyennes entreprises installées dans les 14 gouvernorats prioritaires; FGPME 75-90 a été créé dans le cadre des mesures conjoncturelles adoptées par la loi de finance complémentaire de l'année 2015 Art4. Une enveloppe de 30MDT a été allouée à ce fonds pour porter la garantie de 60% à 75% ou de 75% à 90% aux financements de création et d'extension d'entreprises installées dans les 14 gouvernorats prioritaires. Après annulation de la troisième tranche, prévue en 2017, d'un montant de 10 MDT, l'enveloppe définitive allouée à ce fonds est arrêtée à 20 MDT.

Pendant l'année 2017, la SOTUGAR a reçu 11 déclarations au titre de ce fonds pour un montant de 4.8 MDT contre 65 déclarations pour un montant de 46.2 MDT en 2016. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2017, a atteint 97 déclarations pour un montant de 51.8 MDT. Le nombre des crédits débloqués s'élève au 31 décembre 2017 à 20 déclarations d'un montant de 7.4 MDT contre 21 déclarations d'un montant de 5.9 MDT en 2016. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2017, s'est élevé à 41 pour un montant de 13.3 MDT.

## **IX- FONDS DE GARANTIE ACTIVITES TOURISTIQUES :**

Le fonds de garantie des activités touristiques; FGAT a été créé dans le cadre des mesures conjoncturelles adoptées par la loi de finances complémentaire de l'année 2015 Art 18. Une enveloppe de 20MDT a été allouée à ce fonds pour garantir les nouveaux crédits de gestion, remboursables sur 7ans avec deux années de grâce, accordées aux unités hôtelières, aux agences de voyage de la catégorie A, aux restaurants touristiques classés et aux entreprises d'artisanats. Après annulation de la troisième tranche, prévue en 2017, d'un montant de 10 MDT, l'enveloppe définitive allouée à ce fonds est arrêtée à 10 MDT.

Pendant l'année 2017, la SOTUGAR n'a reçu aucune déclaration au titre de ce fonds contre 6 déclarations pour un montant de 2.8 MDT en 2016. Le nombre total des déclarations, au 31 décembre 2017, est de 9 pour un montant de 5.4 MDT. Le nombre des crédits débloqués s'élève au 31 décembre 2017 à 8 déclarations d'un montant de 4.6 MDT.



## X- FONDS NATIONAL DE GARANTIE :

La SOTUGAR a reçu au titre de l'année 2017, 30 185 déclarations de crédits couvrant un montant total débloqué de 204.8 MDT et enregistrant ainsi une augmentation de 6% au niveau du nombre de déclarations et 3% au niveau du montant débloqué par rapport à l'année 2016, où le nombre de déclarations était de 28 560 déclarations pour un montant de crédits de 199.1MDT. Cette augmentation est due essentiellement à l'augmentation du montant des crédits octroyés par la Banque Nationale Agricole de 5% et le montant des crédits octroyés par les Associations de 48%.

Le cumul des déclarations des crédits arrêté au 31 décembre 2017 s'élève à 1.087.123 déclarations pour un montant total de 4 214 MDT dont 729 déclarations pour un montant de 12.4 MDT mises en instance de traitement et 7 314 déclarations refusées pour un montant de 35.7 MDT.

### 1) Répartition par organisme de financement :

Les déclarations sont réparties au cours des trois dernières années entre les banques et les SICAR comme suit :

ETABLISSEMENTS	2016		2017		Variat° en %	CUMUL Au 31/12/2017	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
BNA	3 320	42.1	3 034	44.1	4.7	307 353	1 641
BTS	7 665	121.1	6 033	115.7	-4.5	193 850	1 181
ASSOCIATIONS	17 167	24.2	20 824	35.9	48.0	551 399	546
AUTRES BANQUES & SICARS	408	11.7	294	9.1	-22.2	34 521	846
<b>TOTAL</b>	<b>28 560</b>	<b>199.1</b>	<b>30 185</b>	<b>204.8</b>	<b>2.9</b>	<b>1 087 123</b>	<b>4 214</b>

Il est à remarquer que l'augmentation de 2.9% enregistrée en 2017, est due essentiellement à l'évolution des crédits octroyés par la Banque Nationale Agricole de 4.7% et l'évolution des crédits octroyés par les associations de 48 % contre des baisses de 4.5% des déclarations de la Banque Tunisienne de Solidarité et des autres établissements de financement de 22%.

### 2) Répartition selon les secteurs :

La répartition selon les secteurs montre que les crédits déclarés ont enregistré en 2017 une évolution de 8 % au niveau du secteur de l'agriculture et de la pêche, de 42% pour le secteur des services, contre une régression au niveau du secteur de l'industrie de 50 % et du secteur de l'artisanat et des petits métiers de 58%.

Concernant le nombre de déclarations, le secteur de l'agriculture et de la pêche a enregistré une légère évolution de 1%, contre une baisse au niveau du secteur de l'industrie de 41%, du secteur de l'artisanat et des petits métiers et des professions libérales de 60% et du secteur des services de 4 %. Quant aux crédits octroyés par les Associations, ils ont enregistré une augmentation de 48% au niveau du montant et de 21% au niveau du nombre.

MDT

RUBRIQUES	2016		2017		Variat° en %	Cumul Au 31/12/2017	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Crédits (période de gestion par la BCT)	0	0	0	0	-	105 623	593
Microcrédit assurés par les associations	4 010	53.1	4 057	57.1	6.4	229 824	1 521
Agricoles & Pêches	144	2.0	85	1.0	- 49.6	13 694	193
Industrie	4 182	60.5	4 008	85.6	41.5	126 888	751
Services	3 057	59.3	1 211	25.2	57.5	59 686	610
FONAPRA	17 167	24.2	20 824	36.9	48.0	551 398	546
<b>TOTAL</b>	<b>28 560</b>	<b>199.1</b>	<b>30 185</b>	<b>204.8</b>	<b>2.9</b>	<b>1 087 123</b>	<b>4 214</b>

### 3) Répartition selon les termes :

Les déclarations reçues en 2017 sont réparties comme suit :

- CCT : 3 550 déclarations pour un montant de 49.2 MDT.
- CMLT : 26 625 déclarations pour un montant de 155 MDT.

Ainsi, il est enregistré une évolution de 4% et 2 % respectivement pour les CCT et les CMLT.

Depuis la création du FNG et jusqu' au 31 décembre 2017, le nombre cumulé des déclarations a atteint 1 087 113 déclarations pour un montant de crédits débloqué de 4 213.4 MDT et réparti selon les termes comme suit :

MDT

TERMES	2016		2017		Variat° en %	Cumul Au 31/12/2017	
	Nbre	Mnt	Nbre	Mnt		Nbre	Mnt
Crédits (période gestion par la BCT)	0	0	0	0	-	105 623	593
Crédits court terme	3 528	47.1	3 558	49.6	4.2%	202 196	1 228
Crédits moyen et long terme	25 032	152.0	26 627	155.2	2.0%	779 304	2 393
<b>TOTAL</b>	<b>28 560</b>	<b>199.1</b>	<b>30 185</b>	<b>204.8</b>	<b>2.9%</b>	<b>1 087 123</b>	<b>4 214</b>

## X-1 Les Interventions du Fonds :

### 1) Prise en charges des intérêts de rééchelonnement :

Au titre de l'année 2017, la SOTUGAR a reçu 1009 demandes de prise en charge des intérêts de rééchelonnement des crédits agricoles pour un montant total de crédits de 12.405 MDT et un montant d'intérêts de rééchelonnement de 2.861 MDT. L'étude de ces demandes a abouti :

- A l'acceptation de 1001 demandes parvenues de la Banque Nationale Agricole , de l'Arab Tunisian Bank , et de la Banque de Tunisie pour un montant de crédits de 12.274 MDT, et un montant d'intérêts de 2.832 MDT, répartis selon les termes et les banques comme suit :

MDT

BANQUES	Nbre	Montant	2017	2018	2019	2020	2021	Total
ATB	1	41.0	3.0	2.8	2.1	1.5	0.7	10.2
BNA	999	12 223.3	957.4	758.2	558.9	364.8	180.1	2 819.4
BT	1	10.0	0.6	0.6	0.5	0.3	0.1	2.1
<b>TOTAL</b>	<b>1001</b>	<b>12 274.3</b>	<b>961</b>	<b>761.6</b>	<b>561.5</b>	<b>366.6</b>	<b>180.9</b>	<b>2 831.7</b>

- Au refus de huit demandes parvenues de la Banque Nationale Agricole et de la Banque de Tunisie pour un montant de crédit de 130.714 DT et un montant d'intérêts de 29 212.964 DT, pour absence de déclaration du crédit ou pour inéligibilité du crédits en application de la note circulaire de la BCT N° 19-2016 du 18 aout 2016 relative au rééchelonnement des dettes des agriculteurs sinistrés par la sécheresse pendant la saison agricole 2015-2016.

Par ailleurs, la SOTUGAR a réglé les montants des intérêts échus durant l'année 2017 et ce, au titre des trois saisons agricoles 2012-2013, 2014-2015 et 2015-2016 pour un montant global s'élevant à 1,960 MDT repartis comme suit:

- 1<sup>ère</sup> échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2015-2016 (0.961 MDT)
- 2<sup>ème</sup> échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2014-2015 (0.823 MDT)
- 3<sup>ème</sup> échéance du rééchelonnement au titre de la saison agricole 2012-2013 (0.169 MDT)
- En plus un montant complémentaire des intérêts de rééchelonnement a été réglé au profit de l'ArabTunisian Bank au titre de la saison agricole 2014-2015 (0.007MDT).

Au 31 décembre 2017, le nombre cumulé des crédits rééchelonnés et acceptés à l'intervention du Fonds, depuis l'instauration de ce type d'intervention en 1994, s'est élevé à 23 753 crédits pour un montant global de 176.9 MDT et un montant des intérêts de 46.3 MDT.

## 2/ Intervention au titre des créances irrécouvrables :

Au cours de l'année 2017, la SOTUGAR a reçu 316 demandes d'intervention du fonds national de garantie au titre des crédits irrécouvrables. Des informations complémentaires ont été communiquées à la SOTUGAR relatives à 331 demandes de crédits mises en instance avant 2017. L'étude de ces demandes a abouti aux résultats ci-dessous :

-Acceptation de 409 demandes remplissant toutes les conditions d'indemnisation pour un montant de financement de 2.788 MDT et un montant irrécouvrable de 2.258 MDT et un montant des frais de poursuite de 122.552 mDT. L'intervention du Fonds a atteint 2.056MDT dont 1.982MDT au titre du principal des financements impayés et 74.347mDT au titre des frais de poursuite.

-Mises en instance de 194 demandes pour manque de pièces justificatives exigées et insuffisance au niveau des procédures d'exécution et de recouvrement pour un montant des financement de 551.361 mDT et un montant irrécouvrable de 409.070mDT et des frais de poursuite de 43.740 mDT et un montant d'intervention du Fonds de 393.363mDT.

-Refus de 44 demandes pour divers motifs; remboursement du principal du crédit, double déclaration, insuffisances au niveau des procédures de recouvrement, crédit ayant bénéficié d'une mesure d'abandon.

D'autre part, la SOTUGAR a reçu en 2017 des informations complémentaires concernant 597 demandes d'indemnisation. Le réexamen desdites demandes a abouti à l'acceptation de 366 demandes, au sursis pour 187 demandes et au rejet de 44 demandes. L'indemnisation de 374 crédits irrécouvrables a porté sur un montant global de 1 669.479 mDT.

Les demandes de prise en charge des créances irrécouvrables ont atteint depuis la création du Fonds National de Garantie 2788 demandes pour un montant en principal irrécouvrable de 12.6 MDT et un montant de 0.8 MDT au titre des frais de poursuites.

Au 31 décembre 2017, les interventions du FNG ont couvert 1866 demandes d'indemnisation pour un montant de crédits de 9.624MDT et un montant irrécouvrable de 7.525MDT. L'intervention du Fonds a atteint de 6.935 MDT, (6.620MDT au titre du principal des crédits et 0.316 MDT pour les frais de poursuites). Les restitutions au fonds au titre des recouvrements sur les crédits indemnisés ont atteint 144.655mDT.

## **X-2 Les Ressources du Fonds :**

Durant l'année 2017, les ressources encaissées par le Fonds s'élèvent à 43.8 MDT contre 37.7 MDT en 2016 enregistrant ainsi une évolution de 16%. Les ressources disponibles arrêtées au 31 Décembre 2017 ont atteint 453.5 MDT dont 15.8 MDT sous forme de traites trimestrielles de refinancement tirées sur certaines banques de la place et la COTUNACE.

Et conformément aux recommandations du Conseil d'Administration, la SOTUGAR a entamé les procédures de recouvrement d'un premier lot de traites à partir du 30 juin 2015 (COTUNACE, UBCI) et un 2<sup>ème</sup> lot en septembre 2015 (STB et UIB). Les poursuites ont été suspendues suite à l'écrit du Ministère des Finances. Un arrangement a été conclu avec la COTUNACE pour le recouvrement de la créance du FNG par la souscription de six nouvelles traites dont la première échéant fin Février 2018 et les autres au 31 décembre de chaque année. La SOTUGAR prévoit de reprendre les procédures de recouvrement avec le reste des banques au cours de l'année 2018.

### **- La contribution des bénéficiaires :**

Durant l'année 2017 le Fonds National de Garantie a encaissé au titre de la contribution des bénéficiaires 3.2MDT contre 3.3MDT en 2016 enregistrant une baisse de 3%. Le cumul des contributions des bénéficiaires encaissé au 31 décembre 2017 s'est élevé à 55.1MDT enregistrant ainsi une augmentation de 6% par rapport à la fin 2016.

### **- La commission de garantie :**

Durant l'année 2017, le Fonds a encaissé au titre de la commission de garantie un montant de 23.4MDT contre 20.5MDT en 2016 soit une évolution de 14%. A fin 2017, le cumul de la commission de garantie encaissé s'est élevé 339.1MDT enregistrant une augmentation de 7% par rapport à fin 2016.

### **- Les revenus des placements :**

Les revenus des placements en 2017 ont atteint 18.3MDT contre 15.3MDT en 2016 soit une augmentation de 19%. Quant aux revenus des placements encaissés en 2017, ils ont atteint 17.1MDT contre 13.9MDT en 2016 résultant de l'augmentation du taux moyen de placement de 5.3% en 2016 à 5.7% en 2017 et de l'accroissement des montants placés de 39.6 MDT.

### X-3 Les Emplois du Fonds :

Les emplois du Fonds au 31 décembre 2017 sont formés essentiellement des éléments suivants :

#### 1) Les dépenses :

Durant l'année 2017, les dépenses du fonds se présentent comme suit :

- Paiement des commissions de gestion au titre des deuxième et quatrième trimestres 2016 et des premier, deuxième et troisième trimestres 2017 pour un montant de 586.271 mdt.
- Prise en charge des intérêts de rééchelonnement des crédits agricoles au titre des saisons agricoles 2012-2013, 2014-2015, et 2015-2016 pour un montant de 1.960MDT.
- Indemnisation des créances irrécouvrables pour un montant de 1.669MDT.

Le cumul des dépenses du fonds au 31 décembre 2017 s'est élevé à 126.3 MDT réparti comme suit :

- Indemnisation au profit des sociétés de caution mutuelle	: 4.8 MDT
- Dotation au profit du FGPMME	: 40.0 MDT
- Dotation au profit du FGEX	: 25.0 MDT
- Commissions de gestion	: 6.6 MDT
- Prise en charge des intérêts de rééchelonnement	: 43.1 MDT
- Indemnisation des créances irrécouvrables	: 6.8 MDT

Les emplois et ressources selon les périodes et au 31 décembre 2017 se présentent comme suit:

	MDT		
RUBRIQUES	2016	2017	Cumul Fin 2017
<b>RESSOURCES</b>	<b>37.727</b>	<b>43.767</b>	<b>579.832</b>
CONTRIBUTIONS BENEFICIAIRES	3.326	3.200	55.127
COMMISSION DE GARANTIE	20.514	23.434	339.064
REVENUS DES PLACEMENTS	13.892	17.133	185.431
AUTRES RESSOURCES	-0.005	0.000	0.210
<b>EMPLOIS</b>	<b>2.862</b>	<b>4.215</b>	<b>142.049</b>
INDEMNISATION SCM	0.000	0.000	4.810
REFINANCEMENT/CCE ETRANGERE	0.000	0.000	15.754
DOTATIONS FG	0.000	0.000	65.000
COMMISSION DE GESTION	0.348	0.586	6.551
INTERETS DE REECHELONNEMENT	1.272.	1.960	43.143
INDEMNISATION IRRECOUVRABLES ET FRAIS CTX	1.242	1.669	6.791
<b>Solde Fin de la période</b>	<b>34.865</b>	<b>39.552</b>	<b>437.783</b>

## 2) Les placements :

En 2017, un placement de 86MDT a été effectué sous forme de dépôt à terme et un montant de 8MDT sous forme d'emprunt obligataires et 35MDT sous forme de placement court terme. Les dépôts à vue ont connu une augmentation de 2.3MDT par rapport à fin 2016.

Un recouvrement d'un montant de 80MDT a été effectué sur les montants placés sous forme de dépôt à vue, et un montant de 1.8MDT sur les montants placés en emprunts obligataires et 10MDT sous forme de placement court terme. Ainsi le montant global placé s'est élevé au 31 décembre 2017 à 437.8MDT contre 398.2MDT au 31 décembre 2016 enregistrant une évolution de 39.6MDT soit 9.9%.

La répartition du montant total placé est comme suit :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| - Placement à terme (5ans)              | : 383.0 MDT (taux moyen de 5.5%)      |
| - Emprunts Obligataires                 | : 15.2 MDT (taux moyen de 7.1 %)      |
| - Placement à CT y compris dépôt à vue: | 39.6 MDT (au taux de 7.9 %)           |
| - <b>Total :</b>                        | <b>437.8 MDT (taux moyen de 5.7%)</b> |

## X-4 Commentaires sur les comptes du Fonds National de Garantie :

Le Fonds National de Garantie a enregistré un résultat excédentaire de 50MD en augmentation de 46.3% contre un montant de 34.2MDT en 2016. Cette amélioration est due d'une part à l'évolution des ressources du Fonds; la commission de garantie qui passe de 20.8MDT à 24.7MDT aux produits de placement qui évoluent de 15.3MDT à 18.2MDT et d'autre part, à la reprise des provisions au titre de financement des dettes sur l'extérieur pour un montant de 8.7MDT suite à l'arrangement avec la COTUNACE.

## XI- FONDS DE GARANTIE DES INDUSTRIES CULTURELLES :

### XI-1 Activité Technique :

Au cours de l'année 2017, la SOTUGAR a reçu deux déclarations de crédit pour la couverture du FGIC. Ces déclarations proviennent de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (**BFPME**), et de la Banque International Arabe de Tunisie (**BIAT**) d'un montant global de 174mdt. Ces déclarations ont été acceptées à la garantie pour couvrir un montant de risque de 119.459 mdt, soit 70%. Au 31 décembre 2017 le nombre cumulé des crédits déclarés à la garantie du FGIC s'est élevé à 32 déclarations au titre de 29 crédits pour un montant global déclaré de 4.1 MDT et un engagement global du FGIC de 1.8MDT. Compte tenu des remboursements enregistrés au titre des crédits déclarés, le montant du risque en cours s'élève au 31 décembre 2017 à 1.0 MDT. Il est à signaler que les banques n'ont pas encore déclaré les recouvrements réalisés en 2017.

Compte tenu des ressources disponibles au 31 décembre 2017 qui s'élèvent à 664 526.140 DT et sur la base des montants des sinistres en 2018 au titre d'une demande d'intervention pour un crédit impayé pour un montant de 54 710.254 DT, le montant maximum d'engagement pour chaque société ou groupe de société pour l'année 2018 s'élève à 121 963.177 DT contre 103 651.099 DT durant 2017. les banques sont informées de ce montant en janvier 2018. La capacité d'engagement du FGIC au 31 décembre 2017 s'élève à 2,439 MDT, cependant le montant des engagements effectifs s'élève à 0.972 MDT, soit 40 % de la capacité globale du fonds.

## **XI-2 Activité financière :**

Au 31 décembre 2017, les ressources disponibles du FGIC s'élèvent à un montant de 664.526 mdt contre 642.719 mdt à fin 2016 enregistrant une augmentation de 21.807 mdt provenant des intérêts de placement des ressources disponibles.

## **XII- LIGNE DE GARANTIE DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI :**

Ce mécanisme a cessé ses activités de garantie depuis 2004, la SOTUGAR continue à gérer uniquement le solde des engagements du fonds envers les banques au titre des crédits acceptés à la garantie. Après la restitution d'un montant de 4.5MDT au profit du Fonds National de l'Emploi effectuée sur trois tranches en date des 29 avril 2004, 04 janvier 2012 et 27 septembre 2012, le montant disponible au 31 décembre 2017 s'élève à 1,855MDT compte non tenu des produits de placement courus et non échus qui s'élèvent à 0,011 mdt. Les situations financière et technique de la ligne au 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

					MDT
<b>Ressources disponibles</b>	<b>Nombre de crédits</b>	<b>Montants des crédits</b>	<b>Indemnisations</b>	<b>Engagements nets</b>	<b>Charges à payer</b>
1.855	841	16	1.764	1.444	0.004

## LES COMPTES DE LA SOTUGAR

### BILAN

Exprimé en dinars

ACTIFS	Au 31 décembre	
	2016	2017
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	42 736	43 996
Moins : amortissements	-29 677	-39 042
	<b>13 060</b>	<b>4 954</b>
Immobilisations corporelles	410 140	446 496
Moins : amortissements	-265 237	-253 683
	<b>144 903</b>	<b>192 813</b>
Immobilisations financières	20	20
Moins : provisions	0	0
	20	20
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>157 983</b>	<b>197 787</b>
<b>Autres actifs immobilisés</b>	<b>33 475</b>	<b>22 317</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>191 458</b>	<b>220 104</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>		
Stocks	13 056	7 743
Clients et comptes rattachés	994 265	1 620 994
Autres actifs courants	310 058	197 316
Placements/ Actifs financiers	10 957 617	11 141 130
Liquidités et équivalents de liquidités	525 802	602 695
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>12 800 852</b>	<b>13 569 878</b>
Emplois des ressources des Fonds de Garantie	639 958 485	700 994 642
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>652 650 795</b>	<b>714 784 624</b>



CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Au 31 décembre	
	31/12/2016	31/12/2017
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	3 000 000	3 000 000
Réserves	436 766	514 141
Résultats reportés	3 853 092	4 971 126
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	7 316 857	8 485 267
<b>Résultat de la Période</b>	<b>1 242 260</b>	<b>1 425 901</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>8 559 117</b>	<b>9 911 168</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>Passifs non courants</u></b>		
<b>Total des passifs non courants</b>		
<b><u>Passifs courants</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	99 583	53 560
Autres passifs courants	4 333 611	3 825 154
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	0
<b>Total des passifs courants</b>	<b>4 333 194</b>	<b>3 878 814</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>4 333 194</b>	<b>3 878 814</b>
Ressources des Fond de Garantie	639 658 485	700 994 642
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>652 650 795</b>	<b>714 784 624</b>

## ETAT DE RESULTAT

Exprimé en dinars

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2017
<b>Produits d'exploitation</b>		
Revenus / Commission de gestion	1 301 879	1 096 355
Revenus / Commission sur produits de placement	1 085 505	1 368 958
Autres produits d'exploitation		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 387 384</b>	<b>2 465 313</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Variation de stocks	-7 435	- 5 313
Achats Consommés		
Achats d'approvisionnement consommés	28 113	37 660
Charges de personnel	929 743	997 060
Dotations aux amortissements	55 838	90 591
Autres charges d'exploitation	176 914	201 654
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 183 172</b>	<b>1 321 652</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 204 212</b>	<b>1 143 661</b>
Charges financières nettes		- 4 999
Produits de placements	610 317	708 849
Autres pertes ordinaires		
Autres gains ordinaires	26 273	45 270
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>1 840 802</b>	<b>1 902 879</b>
<b>Impôt sur bénéfices</b>	460 417	476 978
<b>Eléments exceptionnels</b>	138 125	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 242 260</b>	<b>1 425 901</b>

Au terme de l'exercice 2017, le total du bilan de la Société Tunisienne de Garantie est arrêté à 715 MDT contre 652 MDT en 2016 enregistrant un accroissement de 63 MDT. Cette évolution de + 9.7% résulte essentiellement de l'augmentation des actifs courants de la SOTUGAR de 9.3 % et de l'augmentation du total des bilans des Fonds de Garantie de 61 MDT (+9.6%).

La SOTUGAR a dégagé en 2017 un résultat net d'exploitation excédentaire de 1.426 MDT contre 1.242 MDT l'année précédente enregistrant une augmentation de 184 mDT soit (+14.8%); Cette performance est due à l'amélioration des revenus d'exploitation qui passent de 2.387MDT à 2.465 MDT enregistrant une évolution de 3.3% malgré l'augmentation des charges d'exploitation de 11.6% qui passent de 1.183 MDT à 1.321 MDT.

L'augmentation des charges d'exploitation a concerné essentiellement les charges salariales qui ont évolué de 930 mDT en 2016, y compris les provisions pour révision légale des salaires de l'ordre de 121 mDT, à 999 mDT en 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 7.4%. Le poste autres charges d'exploitation est passé de 177mDT en 2016 à 202mDT en 2017, soit une augmentation de 14 %.

	m DT		
DESIGNATION	2016	2017	Variation 2016/2017
Salaires	629.120	765.782	21.7 %
Charges connexes aux salaires	32.545	33.187	2.0%
Charges sociales patronales	147.388	198.091	34.4%
Provisions pour salaires	120.690		-89.9%
Total	929.743	997.060	7.45%

#### 1/ Commission de Gestion des Fonds de Garantie :

La Commission de Gestion des Fonds de garantie s'est élevée au 31 décembre 2017 à 1096mDT contre 1302mDT en 2016, enregistrant une baisse de 15.8%. Cette commission est répartie par Fonds de Garantie comme suit :

	m DT		
Fonds de Garantie	2016	2017	Variation 2016/2017
<b>FGPME</b>	790	559	-29.0%
<b>FGRF</b>	0	50	100.0%
<b>FGJC</b>	3	1	-67.0%
<b>FGEX</b>	1	4	300.0%
<b>FNG/FNE/FGIC</b>	428	413	-3.5%
<b>FGAT</b>	29	0	-100.0%
<b>FGPME II</b>	11	16	45.0%
<b>FGPME 75-90</b>	40	52	30.0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 302</b>	<b>1 096</b>	<b>-15.8%</b>

## 2/ Commission sur les produits de placement des Fonds de Garantie :

La Commission sur les produits de placement des Fonds de Garantie, appliquée à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, s'est élevée au 31 décembre 2017 à 1 369 mDT. Cette commission est répartie sur les différents Fonds gérés comme suit :

m DT			
Fonds de Garantie	2016	2017	Variation 2016/2017
<b>FGPME</b>	683	727	64.4%
<b>FGRF</b>	187	206	10.2%
<b>FGJC</b>	89	105	18.0%
<b>FGAT</b>	26	69	165.0%
<b>FGPME II</b>	33	123	373.0%
<b>FGPME 75-90</b>	68	139	104.4%
<b>TOTAL</b>	<b>1 086</b>	<b>1 369</b>	<b>26.1%</b>

## 3/ Produits de placement :

Les produits de placement des ressources propres de la SOTUGAR ont progressé au 31 décembre 2017 de 16.2% pour atteindre 709mDT contre 610mDT en 2016. Cette progression s'explique, d'une part, par l'augmentation des montants placés, et d'autre part, par l'adoption d'une politique de placement axée de plus en plus sur la concurrence .

L'exercice 2017 a dégagé un résultat net de 1 426 mDT contre 1 242 mDT l'année précédente dont ci après les principaux rubriques et soldes intermédiaires.

m DT		
DESIGNATION	2016	2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 387</b>	<b>2 464</b>
Dont : - Commission FGPME	790	559
-Commission/ produits de placement	1 085	1 369
- Commission FNG	428	413
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 183</b>	<b>1 321</b>
Dont : Salaires	930	997
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 204</b>	<b>1 144</b>
<b>AUTRES PRODUITS &amp; CHARGES ORDINAIRES</b>	<b>637</b>	<b>749</b>
Dont : Produits de placement	610	709
<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 841</b>	<b>1 903</b>
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>599</b>	<b>477</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 242</b>	<b>1 426</b>